



**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 29 mars 2022 à 18h00**  
**Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	Pouvoir de Lucie DAL PALU
2 AIX-LES-BAINS	T Daniel CARDE	
3 AIX-LES-BAINS	T Claudie FRAYSSE	Pouvoir de Sophie PETIT-GUILLAUME
4 AIX-LES-BAINS	T Michel FRUGIER	
5 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
6 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marie MANZATO	Départ après la 23 <sup>ème</sup> délibération
7 AIX-LES-BAINS	T Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
8 AIX-LES-BAINS	T Isabelle MOREAUX-JOUANNET	Pouvoir de Jean-Marie MANZATO
9 LA BIOLLE	T Julie NOVELLI	
10 BOURDEAU	T Jean-Marc DRIVET	
11 LE BOURGET DU LAC	T Nicolas MERCAT	
12 LE BOURGET DU LAC	T Edouard SIMONIAN	
13 BRISON SAINT INNOCENT	T Marthe MASSONNAT	Pouvoir de Jean-Claude CROZE
14 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T Bruno MORIN	
15 CHINDRIEUX	T Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Brigitte TOUGNE-PICAZO
16 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	
17 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	Départ après la 16 <sup>ème</sup> délibération Pouvoir de Gaëlle GERBELOT
18 ENTRELACS	T Jean-Marc GUIGUE	
19 ENTRELACS	T Yves GRANGE	
20 GRESY-SUR-AIX	T Florian MAITRE	
21 GRESY-SUR-AIX	T Colette PIGNIER	Pouvoir de Chrystel TROQUIER
22 GRESY-SUR-AIX	T Patrick POURCHASSE	
23 MERY	T Nathalie FONTAINE	
24 MERY	T Stéphane ROULET	
25 LE MONTCEL	T Antoine HUYNH	
26 MOTZ	T Daniel CLERC	
27 MOUXY	T Laurent FILIPPI	
28 MOUXY	T Catherine RAVANNE	
29 ONTEX	T Jacques CURTILLET	
30 RUFFIEUX	S Pierre-Yves PASQUALI	
31 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
32 SAINT OURS	T Louis ALLARD	
33 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T Gérard DILLENSCHNEIDER	
34 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	
35 VIONS	T Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
36 VIVIERS-DU-LAC	T Martine SCAPOLAN	Pouvoir de Robert AGUETTAZ
37 VOGLANS	T Martine BERNON	
38 VOGLANS	T Yves MERCIER	

24 communes présentes

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS	T Michelle BRAUER
AIX-LES-BAINS	T Gilles CAMUS
AIX-LES-BAINS	T Marina FERRARI
PUGNY-CHATENOD	T Bruno CROUZEVALLE
RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD

**Autres présents non-votants :**

Philippe GAMEN	Président du PNR du massif des Bauges
Jean-Luc DESBOIS	Directeur du PNR du massif des Bauges
Frédéric GIMOND	Directeur général des services
Laurent LAVASSIERE	Directeur général adjoint des services
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique et des assemblées
Eline QUAY-THEVENON	Assistante service juridique et des assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 22 mars 2022, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 30 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance avec 38 présents et 45 votants (présents et représentés).

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



## DÉLIBÉRATION

N° : 18 Année : 2022

Exécutoire le : 31 MARS 2022

Affichée le : 31 MARS 2022

Visée le : 31 MARS 2022

### ECONOMIE

#### **Subventions aux partenaires locaux au titre du soutien à l'entrepreneuriat France Active Savoie Mont Blanc - Programmation 2022**

Dans le cadre de sa politique de droit commun, Grand Lac soutient, les structures intervenant dans le domaine du soutien à l'activité économique et entrepreneuriale, tels que l'Association France Active Savoie Mont Blanc (ex Adises Active).

#### **Présentation de l'association France Active Savoie Mont Blanc :**

Depuis 2018, Adises Active, structure soutenue par Grand Lac a changé de nom et se nomme depuis, France Active Savoie Mont Blanc, au regard du réseau national et de leur zone d'intervention (Savoie et Haute-Savoie).

France Active Savoie Mont Blanc est membre du réseau national France Active, reconnu d'utilité publique. Créé à l'initiative de la Caisse des Dépôts, ce réseau a pour objet de favoriser la création et le développement de l'emploi local et de contribuer au développement économique solidaire des territoires. Elle regroupe 41 implantations en France. Auparavant nommée Adises Active, elle est une association régie par la loi 1901, créée en 1990 à l'initiative du Conseil Général de la Savoie, des Chambres Consulaires et de la Caisse des Dépôts et Consignations.

France Active Savoie Mont Blanc contribue au développement économique et à la lutte contre l'exclusion, en favorisant le financement d'entreprises créatrices d'emplois et le développement des entreprises solidaires et associations d'utilité sociale.

#### **Les 3 principales missions sont les suivantes :**

- Faciliter et sécuriser l'accès au crédit bancaire des demandeurs d'emploi ayant le projet de créer ou reprendre une entreprise (Très Petite Entreprises ou TPE < 10 salariés),
- Accompagner et financer le développement des entreprises du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : sociétés coopératives...
- Lancement d'un incubateur de l'innovation sociale et environnemental : Idcube (15 lauréats dont 1 implanté sur le territoire Grand Lac). Ces projets accompagnés dans la phase d'ante-crédation pour tester leur activité, viennent répondre à des besoins solidaires, sociaux et de développement durable non couverts et sont des modèles de déploiement d'entreprises vertueuses au service des territoires et de leurs habitants,
- Accompagner le développement et la démarche de consolidation économique des structures d'utilité sociale, notamment les associations, créatrices d'emplois par l'intermédiaire du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

#### **L'association France Active Savoie Mont Blanc a pour objectif d'accompagner, de financer et de suivre des projets de création ou de reprise d'entreprises sur les départements de Savoie et de Haute-Savoie :**

- par un accompagnement à la structuration financière du projet et à l'intermédiation bancaire,
- par des avances remboursables à 0% d'intérêt, sans garanties (2 à 25 K€), remboursables avec ou sans différé, destinées à consolider les fonds propres,
- par des garanties bancaires (France Active Garanties) afin de faire levier et de sécuriser le prêt bancaire,
- par un suivi technique post-crédation du chef d'entreprise.

Ce dispositif est **complémentaire** avec les autres outils de financement (Réseau Entreprendre Savoie, Initiative Savoie), outils soutenus depuis 2018, par Chambéry Grand Lac Economie.

Le dispositif CitésLab porté par Grand Lac depuis juillet 2011, a permis de renforcer les liens avec France Active Savoie Mont Blanc sur les 3 champs d'intervention de l'association (TPE, mais également ESS et DLA). L'objectif est de mettre en place des ateliers de créativité et tables rondes dans le cadre de la sensibilisation à l'entrepreneuriat (création, reprise ou développement d'entreprise).

**Le montant des aides accordées aux TPE en 2021 sur le territoire de Grand Lac représente une somme de 576 887 €, soit 16 projets financés et 22 emplois créés (2020 : 15 projets (22 emplois) : 874 400 €).** La baisse du montant des aides accordées aux TPE en 2021 provient notamment d'une diminution des garanties bancaires France Active : réduction tant en nombre de prêts bancaires contre garantis, mais également en montant de prêts.

A noter que le taux de pérennité à 5 ans des entreprises accompagnées et financées est de 74 % soit un chiffre bien supérieur à la moyenne nationale (environ 51%).

**En outre au titre de l'ESS et du DLA, France Active Savoie Mont Blanc a accompagné 14 associations et entreprises solidaires sur le territoire de la communauté d'agglomération (14 en 2020).**

Enfin dans le cadre de l'incubateur ID CUBE, lors de la promotion 2022, 15 candidats savoyards ont été retenus, dont 1 habitant sur le territoire Grand Lac. La demande initiale, sollicitée par l'association France Active Savoie Mont Blanc pour cette année 2022, est de 12 500€.

Il est proposé de soutenir en 2022, les actions suivantes

NOM DE L'ORGANISME	MONTANT	OBJET	NATURE
France Active Savoie Mont Blanc	8500€ (le montant versé en 2021 a été de 8500€)	Maintenir et développer ses actions de soutien aux TPE engagées, associations et entreprises de l'ESS du territoire	Subvention de fonctionnement (il est proposé de mettre en place les modalités techniques du partenariat entre Grand Lac et l'association par l'intermédiaire d'un projet de convention annexé à la présente délibération).

Les crédits régulièrement inscrits au budget seront imputés sur la section de fonctionnement à l'article 6574 pour les subventions.

Monsieur le Président précise que cette proposition a fait l'objet d'un avis favorable de la commission « économique » du 4 mars 2022.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention et tout document relatif à ce dossier,
- AUTORISE l'attribution des subventions à l'organisme précité pour un montant total de 8500€.

Aix-les-Bains, le 29 mars 2022

- Délégués en exercice : 67
- Présents : 37
- Présents et représentés : 43
- Votants : 43
- Pour : 43
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Le Président,  
Renaud BERETTI



## CONVENTION FINANCIERE PARTENARIALE

### Entre :

**L'association FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC,**  
Association territoriale France Active,  
Parc d'Activité Côte Rousse,  
180 rue du Genevois,  
73000 CHAMBERY

Représentée par Madame Isabelle BOURDIS, Présidente  
**Ci-après désignée "FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC"**

### Et d'autre part :

**GRAND LAC,**  
Communauté d'Agglomération  
1500 Boulevard Lepic  
73100 AIX LES BAINS

Représentée par Monsieur Renaud BERETTI, Président  
**Ci-après désigné "GRAND LAC"**

- Vu** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
- Vu** le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
- Vu** la délibération du conseil communautaire de GRAND LAC du 29 mars 2022,
- Vu** le budget 2022 de GRAND LAC,

### IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

- 1) France Active Savoie Mont Blanc est membre du réseau national France Active, reconnue d'utilité publique. Créé à l'initiative de la Caisse des Dépôts, ce réseau a pour objet de favoriser la création et le développement de l'emploi local et de contribuer au développement économique solidaire des territoires.

France Active Savoie Mont Blanc est une association régie par la loi 1901, créée en 1990 à l'initiative du Conseil Général de la Savoie, des Chambres Consulaires et de la Caisse des Dépôts et Consignations.

France Active Savoie Mont Blanc contribue au développement économique et à la lutte contre l'exclusion, en favorisant le financement d'entreprises créatrices d'emplois et le développement des entreprises solidaires et associations d'utilité sociale.

Les 3 principales missions sont les suivantes :

- faciliter et sécuriser l'accès au crédit bancaire des demandeurs d'emploi ayant le projet de créer ou reprendre une entreprise (Très Petite Entreprises ou TPE < 10 salariés),
- accompagner et financer le développement des entreprises du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : sociétés coopératives, structures d'insertion par l'activité économique, entreprises de travail adapté, associations employeurs d'utilité sociale...
- détecter et accompagner au sein de l'incubateur ID CUBE des projets de création d'entreprises innovantes qui contribuent à la transition écologique et solidaire,
- accompagner le développement et la démarche de consolidation économique des structures d'utilité sociale, notamment les associations, créatrices d'emplois par l'intermédiaire du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

L'association France Active Savoie Mont Blanc a pour objectif d'accompagner, de financer et de suivre des projets de création ou de reprise d'entreprises sur les départements de Savoie et de Haute-Savoie :

- par un accompagnement à la structuration financière du projet et à l'intermédiation bancaire,
- par des avances remboursables à 0% ou à taux bonifié, sans garanties, remboursable avec ou sans différé, destinés à consolider les fonds propres,
- par des primes pour des publics spécifiques (CAP'jeunes) ou pour l'essaimage de nouvelles structures de l'ESS (Fonds de Confiance)
- par des garanties bancaires (France Active Garanties) afin de faire levier et sécuriser le prêt bancaire,
- par un suivi technique post-crédation du chef d'entreprise.

2) Grand Lac, dans le cadre de sa politique de développement économique, désireuse de contribuer au développement des outils d'appui à la création d'activités et d'emplois ainsi qu'à leur maintien, souhaite contribuer au soutien de cette initiative.

## **CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :**

### **ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION**

GRAND LAC soutient, au titre de sa compétence développement économique les structures et associations intervenant dans les domaines de l'économie.

La présente convention a pour objet de définir les modalités techniques et financières du partenariat entre GRAND LAC et l'association FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC en vue de contribuer au fonctionnement et à la communication de l'association France Active Savoie Mont Blanc.

### **ARTICLE 2 : DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention est établie pour l'année 2022.

### **ARTICLE 3 : PRINCIPES DU PARTENARIAT**

GRAND LAC et FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC s'engagent dans le cadre de cette convention à un échange d'informations et à la mise à disposition de compétences.

- L'Association France Active Savoie Mont Blanc s'engage à :

- accueillir et conseiller les chefs d'entreprises présents sur le territoire de Grand Lac,
  - accueillir et conseiller les structures de l'ESS présentes sur le territoire de Grand Lac,
  - associer Grand Lac aux opérations de communication événementielle qui seront menées pour promouvoir l'association,
  - informer et orienter vers Grand Lac, dans le cadre du dispositif CitésLab, les porteurs d'idée et/ou de projet, soit en phase d'amorçage, soit à la recherche d'informations économiques territoriales ou de conseils,
  - citer Grand Lac parmi les partenaires financiers dans les manifestations et documents de communication,
  - organiser ou participer à des manifestations organisées sur son territoire, telles que séminaires, ateliers, conférences ou forums, sur le thème du financement et de l'accompagnement de la création et du développement des entreprises,
  - communiquer à Grand Lac les dates prévues des événements et des formations organisées dans le cadre de l'animation de l'association,
  - inviter Grand Lac à l'assemblée générale de l'association.
- GRAND LAC s'engage à :
- désigner un correspondant pour l'association France Active Savoie Mont Blanc en charge d'animer le partenariat,
  - informer et orienter vers l'association France Active Savoie Mont Blanc les porteurs de projets de création/reprise d'entreprises, et les structures de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) en recherche d'accompagnement et de financement.

#### **ARTICLE 4 : MONTANT DE LA SUBVENTION ET MODALITES DE PAIEMENT**

Par délibération du 29 mars 2022, le conseil communautaire de GRAND LAC a fixé le montant de la subvention attribuée à l'association FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC à **8 500 euros** pour l'année 2022.

Le versement de la subvention sera effectué en une seule fois sur le fondement de la présente convention signée par les parties.

La subvention de fonctionnement de Grand Lac devra être exclusivement affectée à la réalisation du programme que l'association lui a présenté. Son rapport annuel d'activités et ses comptes devront être communiqués à Grand Lac dès leur validation par l'assemblée générale de l'association.

En cas d'utilisation non conforme à l'objet de la présente convention ou en cas de non utilisation, l'association s'engage à reverser le montant de la subvention à Grand Lac de sa propre initiative. Dans tous les cas, Grand Lac se réserve le droit de contrôler l'utilisation de la subvention par l'association et d'exiger éventuellement le remboursement de tout ou partie des fonds déjà versés. Grand Lac pourra demander, si besoin, des compléments d'information à l'association au vu des documents transmis.

En cas de refus de l'association France Active Savoie Mont Blanc de communiquer ses budgets, documents comptables et comptes-rendus d'activité (comprenant une évaluation qualitative et quantitative de l'action de l'association), Grand Lac pourra décider d'exiger le remboursement de tout ou partie des fonds déjà versés, dont il ne pourrait pas être justifié d'un usage conforme à la présente convention.

L'association France Active Savoie Mont Blanc s'engage sur l'honneur à respecter l'ensemble des dispositions légales auxquelles elle est soumise

## **ARTICLE 5 : PROCEDURE BUDGETAIRE PREALABLE A L'OCTROI D'UNE SUBVENTION PAR GRAND LAC**

Pour toute nouvelle demande de subvention, l'association France Active Savoie Mont Blanc s'engage à présenter à Grand Lac son bilan annuel d'activités, ses comptes certifiés, son programme prévisionnel d'actions pour l'année suivante et sa demande de subvention annuelle au plus tard le **31 décembre** de l'année en cours pour l'année suivante.

## **ARTICLE 6 : RESILIATION**

En cas de non respect par l'association de l'une ou l'autre de ses obligations, de force majeure ou pour tout autre motif d'intérêt général, Grand Lac sera fondée à résilier la présente convention. En cas de non respect des dispositions de la présente convention, celle-ci pourra être dénoncée par les parties sous réserve d'un préavis de deux mois notifié par lettre recommandée avec accusé de réception.

La liquidation de la subvention sera alors effectuée au prorata temporis. Un titre de recette sera émis par Grand Lac si besoin.

La résiliation par Grand Lac n'entraînera, au profit de l'association France Active Savoie Mont Blanc aucun versement d'indemnité de quelque nature que ce soit.

## **ARTICLE 7 : CADUCITE DE LA CONVENTION**

La présente convention sera rendue caduque par la dissolution de l'association. Dans ce cas, l'association s'engage à restituer à Grand Lac les subventions de fonctionnement non utilisées.

## **ARTICLE 8 : LITIGES**

Les litiges susceptibles de naître à l'occasion de la présente convention seront portés devant le Tribunal Administratif territorialement compétent.

Dans tous les cas, les parties s'obligent à rechercher, préalablement à toute action par voie judiciaire, un accord amiable.

Fait en 3 exemplaires originaux,

Aix-les-Bains, le 2022.

**FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC**

**GRAND LAC,  
Communauté d'Agglomération,**

**Isabelle BOURDIS**  
Présidente

**Renaud BERETTI**  
Président



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Subventions aux partenaires locaux au titre du soutien à l'entrepreneuriat - France Active Savoie Mont Blanc -  
Programmation 2022

---

**Date de transmission de l'acte :** 31/03/2022

**Date de réception de l'accusé de  
réception :** 31/03/2022

---

**Numéro de l'acte :** d4112 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20220329-d4112-DE

---

**Date de décision :** 29/03/2022

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.2. Subventions accordées  
7.5.2.2. Aux associations